



Maison en zone agricole nc

Par **vinc30**, le **08/02/2012 à 10:08**

Bonjour, rn je suis propriétaire d'une maison en zone agricole zone NC et je souhaiterais la louer puisque j'ai l'objectif de construire une autre maison plus grande (agrandissement de la famille) cette fois si en zone U. rn Je voudrais savoir si cela était possible. rn Merci d'avance pour la réponse

Par **Jjnot**, le **10/02/2012 à 22:53**

Bonsoir, rn rn Rien ne s'oppose à la location de cette maison peu importe la zone dans laquelle elle se situe. Toutefois n'oubliez pas de faire établir les diagnostics obligatoires que se doit de fournir le bailleur d'un local à usage d'habitation. rn rn Cdt

Par **vinc30**, le **13/02/2012 à 09:43**

Bonjour, rn merci beaucoup pour cette réponse, est-ce que vous savez si il existe un document écrit qui confirmerai vos dire?

Par **Jjnot**, le **15/02/2012 à 20:36**

Bonsoir, rn rn Non si ce n'est d'aller en Mairie consulter la réglementation applicable à la zone NC du PLU (Plan local d'urbanisme). rn rn Cdt

Par **vinc30**, le **16/02/2012** à **07:35**

merci d'avoir pri le temps de me repondre.